

Réflexions sur le sens et la fidélité en traduction

Djamel Eddine ZINAÏ
*Université Oran1 - ALGÉRIE -
eddineoran@hotmail.com*

Date de réception: 14/02/2018 Date de révision: 11/05/2018 Date de publication: 30/06/2018

Résumé:

Cet article présente des éléments de réflexion sur le sens et la notion de 'fidélité' en traduction. Il est le fruit de notre propre expérience en tant qu'enseignant à l'Institut de Traduction de l'Université d'Oran1. Il fait suite à des interrogations sur la compréhension et l'appréhension de la notion de fidélité dans l'opération traductive de la part de nos étudiants en graduation et en post-graduation où cette notion ne nous paraît pas avoir sa place de choix en tant que condition sine qua non à une traduction adéquate et appropriée.

Mots clés: Sens, Fidélité, Traduction, Equivalence, Théorie Interprétative.

Abstract:

This article presents elements of reflection on the meaning and notion of 'fidelity' in translation. It is the fruit of our own experience as a teacher at the Institute of Translation at the University of Oran1. It follows questions about the understanding and apprehension of the notion of fidelity in the translational operation by our students in graduation and post-graduation where this notion does not seem to us to have its place of choice as that condition sine qua non to an adequate and appropriate translation.

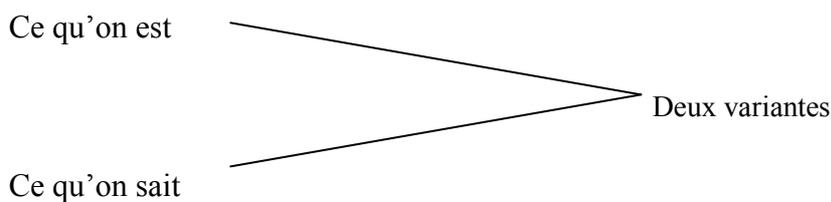
Keywords: Sense, Fidelity, Translation, Equivalence, Interpretative Theory.

1. Introduction:

L'objectif primaire d'un traducteur avéré serait d'être fidèle à l'original dans l'acte traduisant. Ainsi, la question fondamentale que nous devons nous poser est de savoir comment être fidèle ? La réponse serait certainement et tout simplement d'être conforme à l'original. En fait, il s'agit d'établir un lien d'identité entre un texte de départ et sa traduction tout en assurant un invariant: le sens, qui est le

produit d'un acte discursif oral ou écrit. La reproduction d'un sémantisme demeure à notre sens un mécanisme accessoire et périphérique, car une traduction appropriée ne peut représenter un « double » (reproduction de l'original).

Le but de l'opération traduisante n'est pas de produire un « même » que l'original mais plutôt l'expliquer et de l'extrapoler. Ceci ne veut nullement dire que le but de cette opération est de produire un « autre ». Nous considérons que les objets réels ne peuvent être identiques qualitativement sans se confondre. Il est vrai qu'en parlant de notion d'identité, nous nous posons de facto la question de savoir où se situent le particularisme, l'individualité, les caractéristiques socio-culturelles, voire économiques / politiques qui se cachent derrière un texte ou un discours donné... etc. Les langues sont au pluriel. D'ailleurs on parle de typologie des langues, de ramifications, de registres partant des langues et de leurs origines diverses aux différences régionales à l'intérieur d'une même langue. Aussi, l'identité ne peut qu'être une identité du sens; ce produit est la somme de plusieurs facteurs:



Nous insisterons à ce niveau de notre réflexion sur le fait qu'il ne peut y avoir d'identité absolue ou totale entre un locuteur et un récepteur partant du fait que l'homme est multiple en lui-même (Le conscient et l'inconscient). Et comme il n'y a pas et ne peut y avoir une vérité : « la Vérité », mais des vérités, il n'y a pas non plus une lecture mais des lectures à tous les niveaux (de l'évident à l'abstrait). Nous pouvons comprendre alors qu'il n'y a pas donc une interprétation unique mais des interprétations possibles. Il ne faut pas penser que l'identité entre un original et sa traduction doit être absolue, comme il ne faut pas croire qu'un manque d'identité peut entraver la communication car celle-ci dépend de plusieurs paramètres tels qu'un hypothétique savoir partagé, un savoir thématique, des

connaissances de contexte, un savoir linguistique, un savoir culturel, un savoir anthropologique, une connaissance historique, etc.

Parler d'identité absolue c'est parler, raisonner dans l'utopie. Poser le problème de l'identité en traduction c'est parler de sens et d'identité de ce dernier. C'est pour cela que la différence des langues n'est qu'une difficulté à surmonter.

Le monde est en devenir et le sens se construit aussi. Il est dynamique car il est le produit d'un mouvement mental perpétuel de succession d'idées, de notion et de concepts mais aussi d'hypothèses et surtout de déductions raisonnées dans la logique. Delisle (1982 : 78) écrit à ce sujet :

« Pour arriver à découvrir le sens d'un énoncé en situation de communication et à le réexprimer dans une autre langue, le traducteur procède par raisonnement analogique. Ce travail de prospection des ressources expressives de la langue d'arrivée consiste à procéder à des associations successives d'idées et à des déductions logiques (inférences). La réflexion avance par étapes successives, mais sans nécessairement suivre une trajectoire rectiligne. »

Le sens reste de nature non-verbal. C'est la somme en réalité du vouloir-dire d'un auteur qu'il faudra par la suite expliciter par le biais des moyens qu'offre la langue d'arrivée. Il existe deux types d'équivalences:

1. Equivalences de nature transcodables qui sont liées à un apprentissage linguistique, assimilé et mémorisé et qui permet de comparaître entre les langues. Ce sont des équivalences répertoriées dans les dictionnaires bilingues¹.
2. Equivalences contextuelles. Ce sont des équivalences dynamiques car elles permettent de rechercher et de créer le sens².

Le sens est une synthèse entre le linguistique et le non-linguistique; entre ce qui est dit et ce qui n'est pas dit. C'est à travers le rapprochement entre le sens compris par le traducteur et le vouloir-dire de l'auteur que la traduction 'fidèle' prend

forme et se produit. Tout texte offre des indices sous forme d'informations permettant la saisie du sens. Il s'agit de s'éloigner le plus possible de l'emprise du transcodage et d'essayer d'utiliser le génie de la langue d'arrivée. Pour qu'une traduction soit acceptable, il faudrait être fidèle à la fois au vouloir-dire de l'auteur, fidèle à la langue d'arrivée et enfin fidèle au destinataire de la traduction. Il nous apparaît qu'il n'y a pas d'opposition franche entre le mot et le sens, entre la lettre et l'esprit. Ils sont solidaires et complémentaires. C'est ce que soutient la TIT (Théorie Interprétative de la Traduction)³ où il est suggéré une non opposition mot-sens et proposé la démarche suivante:

- Comprendre
- Déverbaliser
- Réexprimer⁴

C'est par souci de fidélité que l'on pose une dichotomie entre une traduction dite «littérale» et une traduction dite «libre». La traduction littérale a comme objet la langue du texte. Elle est basée sur le mot-à-mot ou bien la phrase-par-phrase. C'est une démarche qui ne voit pas ou bien qui ne suscite pas l'intérêt de déverbaliser pour réexprimer le sens d'un texte à traduire. Et c'est bien à ce niveau d'analyse que nous constatons ce type de démarche chez nos étudiants en Traduction qui nous semblent avoir été formés dès le départ à des mécanismes de transcodage dans les différentes activités et exercices de traduction faits en classe. La Traduction libre permet l'interprétation du vouloir-dire d'un auteur et elle laisse au traducteur un espace de liberté pour lui permettre une reformation / reformulation du dit à travers l'expression du sens pour aboutir à une fidélité traductive. En fait, le Traducteur demeure sujet à une double contrainte. Il doit se situer entre le vouloir-dire de l'auteur et les possibilités que lui offre la langue vers laquelle il traduit. Et pour se libérer de cette double contrainte, la TIT lui offre la démarche suivante:

- Comprendre.
- Déverbaliser le sens compris.
- Réexprimer ce sens.

Ce sont ces opérations mentales - qui manquent de façon cruciale à nos étudiants - et qui permettent au traducteur de se libérer et d'être fidèle dans sa reconstitution du sens.

Une fidélité unique, celle du sens, même s'il se construit de manière différente selon que le texte soit poétique (rime, connotation, ...) ou technique (terminologie, information, ...), le sens reste une synthèse d'un processus de compréhension du récepteur. C'est pourquoi le traducteur, grâce à son savoir faire et à ses connaissances synthétiques, devrait à notre sens trouver une méthode efficace lui permettant de traiter le texte à traduire tout en étant fidèle dans sa reproduction traductive et ce quelque soit la nature du texte en question. Il paraît plausible que le rapport entre le texte original et sa traduction ne soit pas de nature linguistique mais plutôt de sens. Ceci revient à dire que le traducteur doit aussi être fidèle au sens et non aux mots qui s'y attachent comme le font souvent nos apprenants en Traduction devant des textes à traduire. Le même processus s'applique pour l'identité et l'équivalence en traduction. La variété des langues ne pose pas réellement un obstacle de taille à la transmission du sens car ce dernier est de nature non linguistique. Nous pensons qu'une traduction fidèle est possible. C'est simplement que l'on ne peut pas traduire tout en conservant les caractéristiques sémantiques et linguistiques de la langue de départ pour aboutir à la langue d'arrivée. Nous sommes obligés d'interpréter le texte pour le traduire en veillant à assurer les limites du sens que le texte offre ainsi que l'effet que l'auteur veut produire à travers son texte. Nous soutenons dans ce sens la thèse selon laquelle être fidèle en traduisant un sens suppose une compréhension - une déverbalisation suivie d'une réexpression -. C'est la démarche interprétative ; une démarche purement mentale mais aussi standard qui s'applique à toute acte traductif. Pour ce faire, le traducteur doit avoir un minimum de compétences requises, à savoir :

- Une bonne connaissance de la langue A et de la langue B.
- Un esprit d'analyse et de synthèse.
- Une bonne connaissance du milieu socioculturel pour lequel il traduit.

- Une compétence à évaluer le niveau de compréhension du destinataire.

2. Les Maximes de Grice et le Sens:

Le principe de Grice (1975), connu également sous le nom de « Maximes » de Grice est un concept utilisé initialement en Philosophie pour définir le sens et que l'on retrouve en linguistique et plus spécialement en Pragmatique. Ce principe constitue la base de toute analyse de la relation entre le sens de la phrase et le sens du locuteur. Il développe l'idée de la systématisation dans le langage humain en termes de rationalité dans l'action humaine et plus particulièrement la place du sens dans la communication (écrite ou verbale). Grice (1975) s'inscrit dans la perspective d'Austin (1962) et celle de Searle (1969) qui décrivent la relation entre le discours direct et le discours indirect. Ils s'intéressent en premier lieu au sens de la phrase beaucoup plus qu'à la phrase en tant que forme de représentation linguistique du langage. L'idée centrale est que pour dégager le sens au niveau du discours, on ne doit pas faire un lien direct entre la forme linguistique et le sens d'une phrase parce que celle-ci peut porter en elle un sens intentionnel exprimé à travers un discours direct. Grice (1975) s'intéresse alors à la distinction entre le dire et le sens du dire. C'est-à-dire, comment un interlocuteur peut-il déceler le sens implicite dans un discours et comment peut-il supposer que l'auditeur comprend et saisi ce sens implicite ou intentionnel. C'est dans cet esprit qu'il essaye de découvrir les mécanismes qui régissent le sens. Il donne l'exemple suivant pour démontrer qu'il ne faut pas se cantonner dans la forme de la phrase pour saisir le sens et l'intention du locuteur.

- Y-a-t-il une autre bouteille de lait ?
- Je vais au Supermarché dans cinq minutes.

Dans cet exemple, quelqu'un qui écoute ce dialogue va normalement comprendre que A. veut dire qu'il n'y a plus de lait et que B. veut dire qu'il y en aura dans quelques minutes. C'est-à-dire qu'il va acheter du lait. On pourrait comprendre ce dialogue également comme étant un ordre (indirect). C'est-à-dire A. « Pourquoi n'y-a-t-il pas de lait ? » B. « Désolé, mais je

vais en chercher dans cinq minutes. ». Ce sont des exemples de communication comme ceux-là qui ont mené Grice (1975) à proposer son Principe Coopératif, composé de quatre Maximes qui doivent réguler et éviter l'implication et l'intention dans un acte de communication verbale.

Le Principe Coopératif se résume ainsi : « *La contribution du locuteur doit respecter le contexte du discours et son orientation au moment de l'interaction (verbale ou non verbale)* ». Pour cela, il postule quatre maximes comme nous l'avons dit ci-dessus et qui sont :

- Le Maxime de la Quantité : ne pas être plus informatif qu'il n'en faut. Ne pas donner plus d'information que celle requise dans le discours.
- Le Maxime de la Qualité : ne pas dire ce que l'on croit faux. Ne pas dire ce pour lequel il n'y a pas suffisamment d'évidence adéquate.
- Le Maxime de la Pertinence : être pertinent et précis dans le discours.
- Le Maxime de la Manière : éviter l'opacité et l'ambiguïté dans l'expression. Être bref et ordonné.

Grice (1975) conclut qu'il existe une façon de communiquer que l'on pourrait appeler standard et qui est acceptée de tous. Selon lui, lorsque nous parlons (écrivons) ou écoutons nous supposons que ce qui est dit ou écouté est vrai et qu'il comporte l'information ou les informations nécessaires à la compréhension. Si une phrase n'est pas conforme à son modèle (Maximes), il ne s'agit pas de déduire qu'elle représente un non-sens mais plutôt qu'un ou plusieurs de ses maximes ont été violés ou que le Principe Coopératif n'a pas été respecté. Selon Grice, un exemple comme celui de B. cité plus haut est révélateur d'une situation implicative où le locuteur n'as pas été coopératif dans l'interaction verbale.

Les Maximes de Grice (1975) ne font pas l'unanimité surtout chez les linguistes qui le critiquent d'avoir rejeté un élément fondamental du langage et qui est le discours indirect. Dans toute communication, les interlocuteurs sont tenus de respecter un certain nombre de règles régissant cette dernière.

C'est ce que le pragmaticien Grice appelle des « maximes ». Pour lui, une conversation est un comportement humain rationnel, un acte de communication obligeant les interlocuteurs à respecter des règles de communication et à se montrer coopératifs.

3. La Fidélité : entre sens voulu et sens de l'énoncé (du dire)

La communication suppose que les deux partenaires prédisent le savoir de l'autre en fonction de la relation spatio-temporelle qui les unit. L'émetteur voulant transmettre son vouloir-dire en adaptant ses connaissances et son message au savoir supposé de son interlocuteur. Pour que l'émetteur réussisse cette démarche, c'est-à-dire l'énonciation du sens voulu ou le sens du dire, il lui faut évaluer à juste titre le savoir du destinataire et de là proportionner l'explicite de sa formulation par rapport à ce qu'il laisse de non-dit. C'est ce que soutient Lederer (1984 : 22). Dans le même ordre d'idées, U. Eco (1985) considère un texte comme un tissu d'espaces blancs à remplir par un destinataire. Ces espaces blancs sont laissés volontairement et pour deux raisons :

1. Un Texte est un mécanisme paresseux (économique) qui vit sur la plus-value du sens que le destinataire introduit.
2. Au fur et à mesure qu'un texte passe de la fonction didactique à la fonction esthétique, il laisse au lecteur l'initiative interprétative ; autrement dit, un texte veut que quelqu'un l'aide à fonctionner. (Eco, 1985, pp. 66.67).

Le vouloir-dire, quel qu'il soit, se cristallise par la désignation d'idées, d'arguments, de sentiments par le biais de phrases, de paragraphes ou de chapitres. Pour cela, les connaissances tant linguistiques qu'extra-linguistiques sont nécessaires. Ainsi, le texte devient logique et cohérent et c'est ce qui connote la compétence communicative de l'auteur. Le discours qui s'intercale entre le vouloir-dire et le compris est la verbalisation du vouloir-dire de l'émetteur en énoncé. Le discours n'est pas la langue dont il est fait, il la dépasse. Le locuteur essaye d'extrapoler des idées, voire des sentiments. Pour ce faire, il utilise la langue mais seulement pour renvoyer vers un sens car la langue est la composante verbale donc la

partie explicite de la communication. A celle-ci s'ajoute, de toute évidence, une partie implicite, les compléments cognitifs non-dits c'est-à-dire ce qui est censé être su par les interlocuteurs. En définitive, nous pensons que le sens du message est la rencontre entre l'explicite et l'implicite.

Un explicite est composé de signifiés qui permettent de transmettre un vouloir-dire et un implicite composé de connaissances supposées du destinataire. Le sens résulte par conséquent de la rencontre entre une partie verbale explicite et une partie non verbale implicite du texte.

L'implicite autant que l'explicite sont fonctionnels, c'est-à-dire qu'ils dépendent du degré de recoupement des connaissances présumées et connues du destinataire et celle de l'émetteur: moins ces connaissances se recoupent, plus l'émetteur doit être explicite. Inversement, plus ces connaissances se recoupent avec celles de l'émetteur, plus il lui faut être implicite. C'est cette rencontre entre une formulation linguistique qu'on a dit explicite et les compléments cognitifs implicites qui permet au destinataire de saisir le sens d'un texte. C'est ce que l'on appelle un acte de communication réussi. Le destinataire intègre la langue dans ses connaissances non verbales pour saisir le sens. La rencontre de compléments cognitifs, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances et d'expériences extra-linguistiques et qui participe à la compréhension du sens et de signes linguistiques constituent le sens. Le destinataire doit intercepter le non-dit, saisir les informations véhiculées dans le texte à partir des informations implicites et explicites et de là capter le vouloir-dire de l'auteur.

De telles démarches prouvent que la traduction est multiple. Soit elle consiste en la conversion d'une langue en une autre, c'est-à-dire la transposition d'une langue à une autre des mots pour lesquels il y a des correspondances préassignées, soit elle consiste à faire passer le sens et les effets de forme d'un texte dans un autre texte. Il est clair que l'approche interprétative s'intéresse plus à l'équivalence communicative et c'est pourquoi elle rejette le transcodage en tant que méthode générale de traduction de textes. Cependant, elle envisage que la

traduction puisse porter sur des niveaux de langue. Autrement dit, le transcodage est admis quand le but de l'opération traduisante vise à décrire les structures d'une langue ou bien lorsqu'il y a lieu de transmettre la signification première des mots et ce pour des raisons d'ordre étymologique, ethnolinguistique ou comparatif.

Partant de cette vision interprétative de la traduction, nous pensons que notre tâche principale en tant qu'enseignants en Traduction serait d'une part de rendre nos étudiants conscients de cet état de fait entre le sens et la notion de fidélité et que d'autre part de les former à traduire des textes inscrits dans des situations de communication réelles beaucoup plus que de textes figés et déjà traduits par le passé. Transmettre le sens véhiculé suppose d'abord sa saisie (le comprendre) et de là se l'approprier grâce à un ensemble de facteurs tels que la connaissance de la langue, la connaissance extra-linguistique, c'est-à-dire le sens traité, le lien, le but du message, le milieu social etc. qui sont des éléments qui permettent de construire le sens. C'est à ce niveau de la démarche traductive que le traducteur dépasse ou passe sur le lien qui relie les signifiants aux signifiés grâce à ses compléments cognitifs et il greffe aux signes graphiques un sens qui déborde au-delà de la somme des signifiés. Ce qui implique ou sous-entend que le vouloir-dire d'un émetteur est autonome par rapport aux éléments de la langue. L'opération qui consiste à transformer la langue en discours et au moment de la reformulation du sens dans la langue (B) on pose un problème d'ordre méthodologique en traduction car comme le suppose Marianne Lederer (1981),

« Il s'agit de se détacher de l'emprise des significations sensoriellement présentes pour trouver des énoncés conformes aux caractéristiques que l'autre langue reconnaît comme pertinents pour exprimer la même idée. » (1981 : 371).

D. Seleskovitch (1976) écrit pour sa part :

« Si traduisible que soit un mot ou une expression, il reste interprétable en fonction du contexte » (1976 : 78).

Elle poursuit plus loin :

« Si deux langues offrent un même mot pour désigner un même objet et même s'ils sont transcodables, il n'est pas sûr que le traducteur retienne cette correspondance comme solution lors du passage de la langue au discours. » (1976 : 83)

Ceci relève de la compétence traductionnelle qui est décrite par M. Pergnier (1980) comme suit :

« Il y a deux types de compétence : une proprement linguistique relevant de la capacité de maniement et de comparaison de deux systèmes linguistiques, l'autre permet de mettre en relation la première compétence avec une situation de parole. » (1980 : 384)

En parlant du savoir-faire du traducteur, J. Delisle (1982 : 32) expose deux facultés: une capacité interprétative qui permettrait au traducteur de dégager le sens et les effets de forme et l'autre consiste en la capacité réexpressive, c'est-à-dire pourquoi réexprimer clairement ce qu'il a compris. C'est précisément ce dont nous devons rendre conscients nos apprenants pour une meilleure appréhension / compréhension de la Traduction.

Au niveau linguistique, tout énoncé renvoie à des concepts tandis qu'au niveau du texte il renvoie à des réalités. Ces réalités peuvent être d'ordre culturel, social, politique, littéraire, historique, religieux, législatif ou moral de deux langues voire de deux communautés, de deux sociétés. Le traducteur doit basculer entre ces deux niveaux pour déceler leur façon de voir, d'être, de penser, c'est-à-dire de tout typisme.

Références bibliographiques:

- 1- En parlant d'approche de transcodage en traduction, on ne parle plus de reconnaissance que d'interprétation des éléments constituant le texte à traduire.
- 2- C'est justement la somme de ces deux types d'équivalences qui constitue l'acte traductif. Cependant, il est utile de signaler que pour les défenseurs de la TIT une traduction doit comporter une petite partie d'éléments transcodables car le but de toute traduction reste toujours la recherche et la reproduction du sens non-verbal.
- 3- La Théorie Interprétative de la Traduction telle que développée par Seleskovitch, Danica (1985) dans « De la possibilité de traduire ». Conférence plénière, Congrès de l'AILA, Bruxelles, in AILA Brussels 84, Proceedings, Vol. V, repris dans *Pédagogie raisonnée de*

l'interprétation (1989) pour en faire une Théorie Interprétative de la Traduction avec Marianne Lederer dans Seleskovitch, D. & M. Lederer (1989). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Paris, Didier Erudition, 2^{ème} éd. Corrigée et connue sous l'appellation TIT (Théorie Interprétative de la Traduction ou Ecole Interprétative de Paris).

4- Il en ressort que le sens est cette synthèse non verbale du processus de compréhension.

Références bibliographiques:

BARTHES, Roland (1964). *Essais critiques*. Edition Seuil. Paris.

CORDONNIER, J.L. (1995). *Traduction et culture*. Coll. LAL, Paris, Hatier, Didier.

CORMIER, Monique C. (1985). « Glossaire de la théorie interprétative de la traduction et de l'interprétation », *Meta : Journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 30, n° 4, 1985, pp. 353-359.

DELISLE, J. (1982). *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa.

DERRIDA, Jacques (1985-1987). "Des tours de Babel." *Psyché: Invention de l'autre*. La philosophie en effet. Paris: Galilée. 203-35. Didier.

ECO, Humberto (1984). *Semiotica e filosofia del linguaggio*. Turin: Einaudi.

ECO, Humberto (1968). *La Struttura Assente*. Milano: Bompiani, revue et corrigé dans *A Theory of Semiotics*, Edition 1983.

ECO, Umberto (1962, rev. 1976). *Opera aperta* Milano: Bompiani. Traduit en Anglais par Anna Cangogni *The Open Work* (1989). Harvard University Press.

GRICE, H.P. (1975). 'La logique et la conversation'. Cole, P. & Morgan, J. (éds.) *Syntax and Semantics*, Volume 3. New York: Academic Press. pp. 41-58.

MOUNIN, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.

MOUNIN, Georges (réé. 1994). *Les belles infidèles*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

NIDA, Eugene, A. (1964). *Toward a Science of Translating*, Leiden, Brill.

NIDA, Eugène, A. et Charles TABER (1969). *The Theory and Practice of Translation*. Leiden, E.J. Brill.

RASTIER, F. (1987). *Sémantique interprétative*, Paris, PUF. Seconde édition argumentée.

RASTIER, F. (1989). *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

- RASTIER, F. (1991). *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- RASTIER, F. (1995), « Communication ou transmission ? », *Césure*, 8, pp. 151-195.
- RASTIER, F. (2006). « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, 163, pp. 99-114.
- ROUX-FAUCARD, G. (2005). « Traduction et interprétation ». In "La notion d'interprétation", F. Israël et M. Lederer (éds), *La Théorie interprétative de la traduction*. Vol. II. Paris, Didier Erudition, 4^{ème} éd. 2001.
- SELESKOVITCH, D. (1975). *Langage, langues et mémoire*, Paris, Minard, Lettres modernes.
- SELESKOVITCH, Danica (1976). 'Traduire: de l'expérience aux concepts', *Études de linguistique appliquée*, 24: 64-91.
- SELESKOVITCH, D. & M. LEDERER (1984). *Interpréter pour traduire*. Paris, Didier Erudition, 4^{ème} éd. 2001.
- SELESKOVITCH, D. & M. LEDERER (1989). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Paris, Didier Erudition, 2^{ème} éd. Corrigée et argumentée, 2002.
- TODOROV, Tzvetan (1978). *Symbolisme et interprétation*.- Paris.
- WEAVER, William Fense (1989). *Les procédés de la traduction*. Biguenet, Weimar, Klaus
- WHORF, Benjamin Lee (1956): *Langage, Pensée et Réalité*. John B. Carroll. Cambridge, MA: M.I.T. Press.